

Bourse OAAF – Informations aux candidats et candidates

Merci d'adresser toutes questions à bourse@reseausantene.ca et nous vous répondrons rapidement.

Définition des termes :

- Élève = élève actuellement au secondaire
- Étudiant-e = élève ayant terminé son éducation au secondaire
- Francophone = personne parlant habituellement le français
- Acadien-ne = personne originaire de la région acadienne (région regroupant le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île du Prince-Édouard)

Les partenaires du projet	2
Le comité de sélection	2
Les bourses disponibles	2
Le calendrier des étapes	3
Données collectés et utilisation	3
Processus de sélection	4
Répartitions des points	4
Contact	5

Les partenaires du projet

Le Réseau Santé - Nouvelle-Écosse (RSNE) est fier de collaborer avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie (l'OAAF), une division du ministère des Communautés, Culture, Tourisme et Patrimoine (le Ministère CCTP) de la Province de la Nouvelle-Écosse (la Province) dans le cadre du projet pilote des bourses offertes pour les étudiant-e-s francophones de la province de la Nouvelle-Écosse dans les domaines de Santé.

Le comité de sélection

Le comité de sélection pour évaluer les candidatures et sélectionner les récipiendaires est composé des membres suivants :

- Un membre de l'Office des Affaires Acadiennes et de la Francophonie
- Un membre de Réseau Santé - Nouvelle-Écosse
- Le représentant des étudiant-e-s sur le conseil d'administration de Réseau Santé - Nouvelle-Écosse

Les bourses disponibles

Ce partenariat permet d'offrir 8 bourses pour les étudiant-e-s francophones dans les formations en santé.

Les bourses disponibles sont les suivantes :

- 2 bourses de 1 000 \$ pour les étudiants en programmes collégiaux en santé (NSCC, formations professionnelles, programmes préparatoires, etc.);
- 4 bourses de 1 500 \$ pour les étudiants en baccalauréat (programmes de premier cycle, tels que le baccalauréat, les certificats, les diplômes);
- 1 bourse de 1 500 \$ pour les étudiants en maîtrise ou au 2e cycle d'études supérieures;
- 1 bourse de 1 500 \$ pour les étudiants au doctorat (programmes de doctorat, incluant la médecine, la médecine dentaire et la pharmacie, afin de soutenir leurs recherches et leur formation avancée).

Le calendrier des étapes

Le Réseau Santé - Nouvelle-Écosse en charge du projet a défini le calendrier suivant pour les différentes étapes importantes de la bourse.

- Janvier 2025: Annonce de la bourse et ouverture des candidatures
- Février 2025 : Fin des candidatures
- Mars 2025 : Évaluation des candidatures et annonces des candidat-e-s sélectionnés pour le second tour
- Mai 2025 : Fin des candidatures et sélection des récipiendaires
- Juin 2025: Annonce des futurs récipiendaires lors de l'AGA du réseau

Données collectés et utilisation

Pour vous contacter :

- Votre nom et prénom (obligatoire)
- Votre adresse courriel (obligatoire)
- No de téléphone (obligatoire)

Pour évaluer votre éligibilité à la bourse :

- Votre statut au Canada (obligatoire)
- Votre niveau de langue (obligatoire)
- Nom de l'établissement de vos études post-secondaires (obligatoire)
- Nom de la formation dans laquelle vous êtes accepté-e-s/inscrit-e-s pour l'année scolaire 2025 (obligatoire)
- Dans quelle province allez-vous faire vos études post-secondaires l'année prochaine (obligatoire)
- En quelle année de formation en santé allez-vous entrer en septembre 2025 (obligatoire)

Données à but démographique :

- Tranche d'âge (facultatif)
- La façon dont vous avez entendu parler de la bourse (facultatif)
- Souhaitez-vous vous inscrire à l'infolettre (obligatoire)
- Dans quel école (francophone, anglophone mais en immersion ou anglophone uniquement) avez-vous suivi vos études secondaires? (obligatoire)
- Dans quelle province avez-vous fait vos études secondaires ? (obligatoire)
- Nom de l'école de votre études secondaires – (non obligatoire)

Processus de sélection

Le processus de sélection (critères et points associés) ci-dessous est applicable pour chacune des bourses. Les candidatures et le nombre de points attribués seront à la discrétion des membres du comité uniquement.

Afin de garantir toute impartialité, les membres du comité doivent déclarer tout conflit d'intérêt lors de l'examen des candidatures

Les membres du comité évalueront les candidatures en fonction du nombre de points possibles à attribués à chaque critère. La synthèse des points sera effectués automatiquement et seul-e-s les candidat-e-s sélectionnés pour la seconde étape de la bourse seront recontactés.

Les personnes récipiendaires des années précédentes ne peuvent appliquer lors des bourses subséquentes.

Répartitions des points

Première étape de la bourse – rédaction d'un texte

Pour la première étape de la bourse (lettre de soutien et rédaction d'un texte), les points seront attribués de la façon suivante :

Pour le texte :

- Texte clair et sans ou peu de fautes = 15 pts
- Pourquoi avoir choisi une carrière dans le domaine de la santé = 25 pts
- Selon vous pourquoi la langue est un facteur important dans le milieu de la santé = 20 pts
- Selon vous, comment les personnes acadiennes et francophones peuvent-elles avoir un meilleur accès à des soins de santé en français? = 20 pts

Pour la lettre de soutien = 15 pts

Pour l'inscription à l'infolettre du Réseau Santé - Nouvelle-Écosse = 5 pts

Total de points

Les candidat-e-s sont notés sur un total de 100 points pour le premier tour de la bourse.

Seconde étape de la bourse (vidéo)

Pour la seconde étape de la bourse (réalisation d'une vidéo pour répondre à trois questions), les points seront attribués de la façon suivante :

Pour la vidéo:

- Explication claire, bien construite, articulé et le niveau de français = 15 pts
- Niveau de français = 15 pts
- Respect des consignes techniques : vidéo paysage (5 pts) et de 3 minutes (5 pts)
- Un de vos futurs collègues parle français mais hésite à répondre en français à ses patients acadiens et francophones : que lui dites-vous? = 30 pts
- Quel serait votre message clé pour convaincre vos collègues étudiant-e-s ou élèves du secondaire de l'importance des soins de santé en français? = 30 pts

Nombre total de points au deuxième tour = **100 points**

Le Réseau se laisse le droit de modifier à tout moment les conditions générales, sans notification préalable, incluant les questions et la grille de notation .

Contact

Pour toute question sur la bourse, les critères, l'échéancier ou tout autre sujet, merci d'adresser vos questions à l'adresse suivante : bourse@reseausantene.ca

Si un-e candidat-e tente de contacter un membre du comité dans le but d'influencer le résultat final, alors sa candidature sera rejetée immédiatement.